

Québec, le 26 octobre 1998

Monsieur Jean Rochon
Ministre de la santé et des services sociaux
Ministère de la santé et des services sociaux
1075, Chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Notification des personnes infectées par le virus de l'hépatite C

Monsieur,

En fonction du mandat qui lui a été confié et dans une perspective de santé publique, le Comité d'hémovigilance du Québec s'est penché sur la pertinence de rejoindre toutes les personnes infectées par le virus de l'hépatite C (VHC).

Considérant que toutes les personnes infectées par le virus de l'hépatite C :

- Devraient être informées de leur état et s'abstenir de faire des dons de sang, de tissus et d'organes;
- Pourraient bénéficier d'un suivi médical et de traitements appropriés à leur état;
- Pourraient être informées des mesures préventives afin d'éviter la transmission;
- Pourraient se voir offrir une vaccination contre les hépatites A et B.

Le Comité d'hémovigilance du Québec recommande au Ministre :

De prendre les mesures nécessaires pour que toutes les personnes infectées par l'hépatite C soient informées de leur état. Pour ce faire, le comité recommande, dans un premier temps, une notification publique. Cette notification se traduirait par la réalisation d'une vaste campagne de communication s'adressant à la population afin que les personnes ayant pu contracter le VHC se reconnaissent et consultent leur médecin. Le comité est d'avis que cette campagne devra s'échelonner sur une période de six mois au terme de laquelle une évaluation d'impact sera effectuée. Les résultats de cette évaluation permettront au comité de

prendre position face à la pertinence d'une notification individuelle permettant d'identifier les receveurs de produits sanguins ayant contracté l'hépatite C.

Afin d'étayer la recommandation du comité vous trouverez, en annexe à la présente lettre, un plan de communication ainsi qu'une estimation des coûts afférents.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande du Comité d'hémovigilance et vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Diane Roy,
Présidente du Comité d'hémovigilance